



Zone humide arrière-dunaire inondée au printemps

30

Typologie

## Les zones humides arrière-dunaires

### Description générale

**Ces zones humides se rencontrent en retrait des dunes et des cordons de galets, soit lorsque les eaux arrivant des terres se retrouvent bloquées, soit par percolation au travers du bourrelet situé en front de mer ou par résurgence de la nappe (notamment en hiver).**

En situation arrière-dunaire, les végétations peuvent être très variées en fonction des conditions locales : caractéristiques physico-chimiques de l'eau, durée de submersion, salinité, acidité du substrat, richesse du sol, etc.

Au sein de ces dépressions, la durée d'inondation détermine la succession des groupements végétaux :

- milieux aquatiques ;
- milieux amphibies, se développent en bordure d'étangs et dans les dépressions inondées une grande partie de l'année ;
- jusqu'aux communautés prairiales qui se développent sur les secteurs humides, se ressuyant souvent dès le printemps.

Des végétations se rapprochant des « bas-marais alcalins » peuvent également se développer sur substrat souvent riche en matière organique (présence d'un horizon

tourbeux en surface).

Enfin, des roselières et des mégaphorbiaies se répartissent fréquemment en ceinture d'étangs (ces dernières font l'objet de fiches spécifiques).



### Espèces caractéristiques

#### Végétations amphibies

Alisma fausse renoncule (*Baldellia ranunculoides*), mouron d'eau (*Samolus valerandi*), mouron délicat (*Anagallis tenella*), érythrée élégante (*Centaurium pulchellum*), laïche à épis distants (*Carex distans*), écuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*), scirpe couché (*Schoenoplectus supinus*).



Certaines zones arrière-dunaires peuvent rester en eau toute l'année

### Bas-marais alcalins

Choin noirâtre (*Schoenus nigricans*), écuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*), laîche glauque (*Carex flacca*), jonc maritime (*Juncus maritimus*), saule rampant (*Salix repens* subsp. *durensis*), épipactis des marais (*Epipactis palustris*), chlore perfoliée (*Blackstonia perfoliata*).



### Prairies humides dunaires

Potentille rampante (*Potentilla reptans*), trèfle porte-fraise (*Trifolium fragiferum*), potentille ansérine (*Potentilla anserina*), épilobe à petites fleurs (*Epilobium parviflorum*), pulicaria dysentérique (*Pulicaria dysenterica*), petit rhinanthé (*Rhinanthus minor*), fétuque faux-roseau (*Festuca arundinacea*).



### Roselières et mégaphorbiaies

Roseau commun (*Phragmites communis*), scirpe maritime (*Scirpus maritimus*), jonc des chaisiers (*Scirpus lacustris* sub sp. *tabernae montani*), épilobe hirsute (*Epilobium hirsutum*), liseron des haies (*Calystegia sepium*), guimauve officinale (*Althaea officinalis*), butome en ombelle (*Butomus umbellatus*).



### Faciès d'enrichissement (évolution vers le fourré)

Saule roux (*Salix atrocinerea*), troène (*Ligustrum vulgare*), ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*), prunellier (*Prunus spinosa*), aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*), saule rampant (*Salix arenaria*).



## Intérêts

### Valeurs écologique et biologique

- Habitats relativement rares sur le département du Finistère dont la quasi-totalité est reconnue d'intérêt communautaire : dépressions humides intradunales (Code UE : 2190).
- Présence d'une flore originale liée aux sols basiques (élévation de pH lié à la présence de sables coquilliers calcaires).
- Présence régulière d'espèces rares et protégées : liparis de Loesel (*Liparis loeselii*), pyrole à feuilles rondes (*Pyrola rotundifolia*), ophioglosse des Açores (*Ophioglossum azoricum*), germandrée d'eau (*Teucrium scordium*), Orchis des marais (*Orchis palustris*).
- Plans d'eau et roselières, associés aux zones humides arrière-dunaires, constituant des habitats de grand intérêt pour de nombreux oiseaux (halte migratoire du phragmite aquatique, nidification du butor étoilé, etc.).

### Intérêts hydrologiques

- Protection des milieux littoraux, rétention des eaux provenant du bassin versant.

### Valeurs culturelle et économique

- Prairies présentant généralement une faible productivité fourragère.
- Intérêt potentiel des grandes roselières arrière-dunaires pour la production de chaume.

## Dynamique - Enjeux

- Évolution relativement lente des formations dunaires, du fait de contraintes écologiques importantes (salinité, substrat sableux, vent, exposition, etc.).
- Risque de disparition progressive des habitats les plus intéressants (pelouses rases des cuvettes arrière dunaires, végétations des bas-marais) sous la dynamique des saules (en l'absence d'entretien). Le maintien de certains habitats de grand intérêt passe donc par l'intervention de l'homme, notamment lorsqu'il s'avère nécessaire de réouvrir le milieu (débroussaillage, fauche, étrépage).
- Risque de concurrence des végétations dunaires par des espèces invasives comme l'herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*) et le séneçon en arbre (*Baccharis halimifolia*) - cf. liste mise à jour pour la Bretagne (CBNB, 2011). Lorsqu'un site est contaminé par ces espèces indésirables, il est particulièrement difficile de les éradiquer.

## Préconisations de gestion

Les prairies arrière-dunaires sont généralement peu productives et peu recherchées par les agriculteurs. Leur entretien nécessite donc souvent de devoir mener une gestion conservatoire :

- Le pâturage constitue une option intéressante pour maintenir une mosaïque d'habitats variés. Le chargement doit cependant rester faible (0,3 à 0,8 UGB/ha/an) et la période de mise à l'herbe doit être assez courte (risque de dégradation des sols, faible productivité des végétations dunaires). Dans le Finistère plusieurs types d'animaux sont utilisés en milieu dunaire : prim'Holstein et chevaux postier à Keremma, moutons à Loc'h ar Stang (Plounéou-Lanvern), etc.

Le pâturage se fait sans complémentation animale afin de « forcer » les animaux à consommer les végétations dunaires et éviter l'enrichissement du substrat.



Les ovins sont souvent utilisés pour la gestion des zones humides littorales





L'étrépage favorise les groupements végétaux pionniers

- La fauche avec exportation peut être privilégiée pour favoriser les habitats liés aux substrats pauvres en substances nutritives (prairies oligotrophes, bas-marais). La fréquence et la date d'intervention doivent être étudiées en fonction des objectifs recherchés :
  - > une fauche précoce (avril) favorisera les plantes pionnières et espèces de pleine lumière (certaines orchidées notamment) : intervention à adapter suivant le niveau d'inondation au printemps,
  - > une fauche tardive (après l'été) tendra à favoriser les formations plus hautes (roselières, cariçaies) et pourra permettre de répondre à d'autres objectifs (maintien d'habitats exploités par l'avifaune notamment),
  - > un simple débroussaillage épisodique des formations dunaires en voie de fermeture (embroussaillage) peut souvent suffire pour maintenir des formations dunaires de type prairial (la dynamique d'enfrichement est souvent lente sur dune).
- L'étrépage est favorable à l'expression des groupements pionniers. Il doit être réalisé sur des espaces restreints (quelques m<sup>2</sup>), reposer sur un diagnostic préalable et faire l'objet d'un suivi scientifique.
- Le recréusement des mares, au sein des zones arrière-dunaires, peut être intéressant pour favoriser les végétations amphibies, ainsi que pour les batraciens (pélodyte ponctué, alyte accoucheur, rainette verte).

#### Préconisation complémentaire :

- Proscrire toute plantation d'espèces indésirables (herbe de la pampa) sur et à proximité de la zone humide (risque d'essaimage).

#### *Itinéraires techniques à consulter*

- Gestion des formations herbacées et semi-ligneuses par fauche ou broyage.
- Pâturage.
- Recréusement de mares.
- Étrépage et décapage.
- Coupe et abattage d'arbres ou d'arbustes.
- Aménagement de chemins en zone humide.